

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25330392

Déposé
07-05-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0636985538

Nom(en entier) : **Etude notariale Sébastien Dupuis**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue Noulet(S-B) 27
: 7110 La Louvière**Objet de l'acte :**DENOMINATION, DEMISSIONS, NOMINATIONS, DIVERS,
STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Société à responsabilité limitée « ETUDE NOTARIALE SEBASTIEN DUPUIS »

A 7110 - LA LOUVIERE (Strépy-Bracquegnies), rue Noulet, 27 .

Numéro d'entreprise : 0636.985.538

Modification des statuts

D'un procès-verbal reçu par le notaire Sylvain BAVIER à La Louvière, subtitulant son confrère Sébastien Dupuis, également notaire à La Louvière, légalement empêché, le 9 avril 2025, en cours d'enregistrement, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite société a décidé à l'unanimité :

1. de procéder à la modification :
 - de la dénomination sociale de la société ;
 - de la dénomination abrégée de la société.
- La société est donc désormais dénommée « Sébastien Dupuis et Sophie Parlongue, notaires associés » et en abrégé, « ACTALOUV ».

En conséquence, l'article 1 des statuts est remplacé par le texte suivant :

« La société est une société de Notaires régie par la loi du vingt-cinq ventôse — cinq germinal an XI contenant organisation du notariat, telle que modifiées par la loi du 4 mai 1999, et pour la dernière fois, celle du 6 juillet 2017, ci-après dénommée « Loi de Ventôse », par les présents statuts et le cas échéant, par le règlement d'ordre intérieur.

La société revêt la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle est dénommée « Sébastien Dupuis et Sophie Parlongue, notaires associés » en abrégé, « ACTALOUV ». ».

1. De mettre fin à la fonction de l'administrateur actuel, Monsieur Sébastien DUPUIS. L'assemblée générale lui donne décharge complète et entière pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale procède à la nomination au titre d'administrateurs non statutaires pour une durée illimitée :

1. La SRL « Sébastien Dupuis, gestion », dont le siège social est établi à 7110 La Louvière, rue Noulet 27, BCE 1017.223.360 laquelle a désigné à titre de représentant Monsieur Sébastien DUPUIS;

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

1. La SRL « PARNOT », dont le siège social est établi à 1472 Genappe, Bruyère Madame 6, BCE 1003.185.975, laquelle a désigné à titre de représentante permanente, Madame Sophie PARLONGUE domiciliée à la même adresse.

Intervient aux présentes, Madame **PARLONGUE Sophie Jacqueline**, domiciliée à 1472 Genappe (Vieux-Genappe) , Bruyère Madame, 6, , , représentant la SRL « PARNOT », conformément à ses statuts, et qui accepte tant pour ladite société que pour elle-même en tant que représentante permanente.

Chaque administrateur fait élection de domicile au siège de la société pour toutes les affaires relatives à l'exercice de ce mandat.

Leurs mandats sont rémunérés.

1. De donner la mission au notaire soussigné d'établir et de signer la coordination

Pour extrait analytique conforme.

(sé) Sylvain BAVIER

Déposés en même temps : expédition de l'acte